

LE

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



LES DRAGS A SAINT-CLOUD

LE DUC DE NOAILLES, PRÉSIDENT DES GUIDES, ENTRANT AVEC SON COACH SUR L'HIPPODROME

CHRONIQUE

B IEN qu'on s'y attende, qu'on ait même annoncé l'événement à l'avance en se basant sur la médiocrité des protagonistes, on reste toujours surpris de voir les grandes épreuves de l'année donner lieu à des résultats incohérents. C'est le cas du Prix Lupin.

Cette compétition est une des plus importantes de notre turf, et si l'on excepte Holbein, depuis quinze ans elle a été l'apanage exclusif de chevaux de classe élevée.

Il ne pouvait en être ainsi cette année, le lot nombreux, qui s'est aligné pour disputer les 100.000 francs du premier, étant un des plus médiocres qu'on ait jamais vu. Tous les espoirs étaient permis à chacun des concurrents, et, d'avance, il fallait se résigner à voir les prévisions, basées sur la forme, démolies. Elles ne pouvaient l'être plus complètement.

On n'a vu figurer ni Sifflet, le vainqueur de la Poule d'Essai, ni Saint Just, dont la dernière course faisait escompter la réhabilitation, ni Kildare II, ni Foliosa, ni Magali, qui avaient des titres à invoquer. Le revenant Uriel n'a pas mieux fait. Et l'arrivée s'est passée entre trois pouliches que l'on délaissait à l'envi. Trois juments en tête dans une épreuve de cette importance, quel éloquent commentaire de la médiocrité de notre stock de tête, cette année!

C'était, à la vérité, un piteux spectacle de voir défiler dans le paddock ce lot qui représente tant de dépenses accumulées, tant d'études pour arriver à un croisement rationnel, ce lot qui devrait quintessencier ce que la race pure produit de plus rare en France.

Que ces quinze animaux, issus de pères et de mères fashionables, élevés dans nos meilleurs studs, engagés trois ans d'avance à grands frais dans cette épreuve, que ces quinze animaux aient composé un tableau aussi piteux, voilà qui met en relief les difficultés inouïes de l'élevage.

Trois d'entre eux portaient des traces de feu, deux ou trois autres se faisaient remarquer par des aplombs si défectueux qu'une Commission de Remonte les aurait refusés. Et pas un ne dominait par le modèle, à défaut de qualité.

Le vainqueur, Coquille, était, d'ailleurs, une des plus honorables, avec sa grande découpe, sa puissance d'arrière-main et surtout son épaule admirable, comme on en rencontre dans la descendance de Vermout. Mais elle est si commune, si peu racée! Sous ce rapport, Seigneurie II, dans sa taille réduite, est autrement douée. C'est la jument qui vient, chacune de ses sorties marque un progrès, et, avec un peu de chance et surtout un cavalier, elle aurait pu l'emporter dimanche. Quant à la troisième, Bat's Delight, sa performance a stupéfié. C'est évidemment elle qui venait de fournir la plus mauvaise course du lot, puisqu'elle n'avait pas existé, trois jours avant, sur un parcours analogue, derrière des lauréats de province. Il faut, d'ailleurs, renoncer à y comprendre quoi que ce soit et il y a gros à parier que la course recommencée donnerait un classement différent. Inutile d'épiloguer.

Le jeudi précédent nous avons enfin vu Secours gagner sa course. Depuis ses débuts derrière Cadet Roussel dans le Prix Juigné, le poulain de M. de Brémond n'avait causé que des déceptions, d'autant plus cruelles qu'il est issu des deux côtés d'auteurs présentant toutes garanties de courage et de résistance. Le produit de Maximum et d'une propre sœur de Gardefeu, du moment qu'il galopait ne pouvait donner que des satisfactions : son propriétaire l'a, d'ailleurs, engagé partout. Or, Secours, non seulement semble privé de la pointe qui fait les très bons chevaux, mais encore paraît sujet à caution du côté du caractère. Généralement, ce qu'on attribue à la mauvaise volonté est imputable à la souffrance : et nous ne serions pas autrement étonnés que le secret des échecs de Secours résidât dans ses jarrets. Lorsque la poussée inflammatoire qui gêne visiblement sa démarche sera calmée, il réussira sans doute à justifier les espérances de son entourage. Déjà, il s'est employé d'assez bonne grâce pour battre Rasibus dans le Prix Reiset ; mais celui-ci lui rendait beaucoup de poids. Il est vrai que le fils de Chéri, sur la distance, doit être un des meilleurs de la génération.

Si nous signalons encore la victoire de Reinhart sur Condottière, celle de Sursis dans le Prix du Lac, nous aurons épuisé la matière en ce qui concerne les jeunes.

Dans le camp des vieux, Ronde de Nuit a trouvé la tâche très facile dans le Prix du Point du Jour, et surtout dans le Prix Edgard Gillois,

qui s'est réduit à un match : décidément, les courses engagées à longue échéance n'ont pas de chance cette saison! Ce qu'il faut surtout retenir au compte des vétérans, c'est le Prix Consul, cette course de stayers créée depuis peu d'années à Maisons. Sea Sick, qui a semblé pendant tout le parcours en difficulté pour suivre le train de Jacobi, a réussi à prendre le meilleur au milieu de la ligne droite, pour gagner nettement. Ce classement n'appellerait guère de commentaires, malgré le poids que le vainqueur avait à rendre à son runner up, dont la forme est brillante, si le chronomètre ne venait donner une signification particulière à la victoire de Sea Sick. Les 4.000 mètres auraient été couverts en 4'19"1/5, c'est-à-dire sur le pied de 1'4"1/5 le kilomètre. A ce compte Sea Sick, portant 62 kilogrammes, aurait couru aussi vite sur 4.000 qu'on n'a jamais fait sur 3.000.

On sait que le record du Grand Prix de Paris, qui appartient à la même écurie Vanderbilt, a été établi par Northeast, lequel a couvert la distance exactement sur le même pied. Or, pour qui connaît l'influence d'un allongement de parcours de quelques centaines de mètres sur le train, cette performance apparaîtra presque fabuleuse.

Songez donc : Sea Sick gagnant le Grand Prix de Paris avec 62 kilcg. et continuant pendant mille mètres dans le même train sans défaillance! Il faut bien croire au chronomètre de Maisons-Laffitte, puisqu'il est tenu par des « officiels » de l'Automobile-Club. Cependant ces messieurs ont une telle habitude des records sensationnels...

Cette constatation du temps à laquelle, naguère encore on attachait si peu d'importance, commence à être prise en sérieuse considération. On l'invoque pour rehausser le mérite de la victoire de Lemberg dans le Derby anglais. Le frère de Bayardo, débarrassé de son redoutable adversaire Neil Gow qui s'est présenté dans un fâcheux état de santé, ne l'a emporté, après une belle lutte, que d'une encolure sur Greenback; à deux longueurs venait Charles O'Malley précédant Neil Gow et Admiral Hawke. Le vainqueur, le troisième et le cinquième, sont engagés dans le Grand Prix de Paris; jamais, depuis bien longtemps, le team anglais n'a été aussi formidable. Jamais non plus nous n'avons eu si peu de confiance dans la classe des champions que nous pouvons lui opposer.

Enghien a détourné cette semaine un moment l'attention des courses pour la fixer vers le sport illégitime. Le steeple-chase annuel réunissait en effet un lot choisi et nombreux qui avait attiré les amateurs les plus récalcitrants d'ordinaire aux séductions de l'obstacle. Nansouck, dans une forme exceptionnelle, a eu raison de Clarens et Saint-Amour; ce dernier, amené un peu tard, mal placé au poids du reste, peut aspirer à une revanche dans le grand steeple si ses jambes tiennent jusque-là. Il peut d'ailleurs être suppléé par sa camarade de boxe Cabriole, qui n'a pas donné sa mesure par suite d'un incident : sa selle a tourné comme celle du concurrent anglais Sprinkle Me, un beau type de hunter qu'on reverra avec plaisir à Auteuil.

Cette épreuve a coûté la vie au vieux Dandolo qu'on a dû abattre : il méritait cependant ses invalides.

Les quelques réflexions suscitées par l'échec de nos couleurs en Belgique nous ont valu une rectification trop juste pour que nous ne l'enregistrons pas. Ce n'est pas, paraît-il, à Bruxelles, que nos représentants avaient été désignés, mais bien avant le départ, à la suite de la tournée faite par un officier supérieur, ancien écuyer, dont nous avons parlé. D'autre part, parmi les chevaux dont nous regrettons la mise à l'écart, Brown Bess n'était pas qualifiée, le Secrétaire de la Société hippique belge ayant *verbalement* signifié aux concurrents cette condition, que les chevaux devaient appartenir en propre à des officiers.

Donc la gagnante de la Coupe ne pouvait prêter son aide précieuse à nos cavaliers; mais sans doute aurait-on pu utiliser Baguette et Héroïde.

Ceci dit, il faut remarquer que nos officiers sont remontés, en général, d'une façon très inférieure à nos voisins. Ceux-ci ont le droit de choisir, *après essai*, dans tout l'effectif d'Irlandais des régiments et des écoles et d'acheter les animaux qui leur plaisent au prix unique de 1.250 francs.

En France, où la remonte est écrémée au profit des reprises de carrière de Saumur, Saint-Cyr, Fontainebleau, Versailles, c'est dans ces réserves de choix qu'il y aurait lieu d'opérer une sélection pour permettre à notre cavalerie de figurer à l'étranger comme elle le mérite.

Il ne manque chez nous ni d'officiers ayant fait leurs preuves à l'extérieur, ni de chevaux dignes de maintenir notre réputation.

J. R.



SECOURS, Pⁿ ALEZAN NÉ EN 1907 PAR MAXIMUM ET IGNITA
VAINQUEUR DU PRIX REISET, APPARTIENT A M. J. DE BREMOND

Se plaçait deux fois, notamment derrière Reinhart et Saint-Just, dans le Prix Le Destries.

Cette année, elle avait effectué sa rentrée dans le Prix Flying Dutchman, au Tremblay où elle battait Le Joyeux, Valdahon et Exigence. Après quoi, elle succombait dans le Prix Semendria, où elle tint tête à Marsa jusqu'à l'entrée de la ligne droite, avant de remporter nettement la Grande Poule des Produits devant Seigneurie et Bat's Delight.

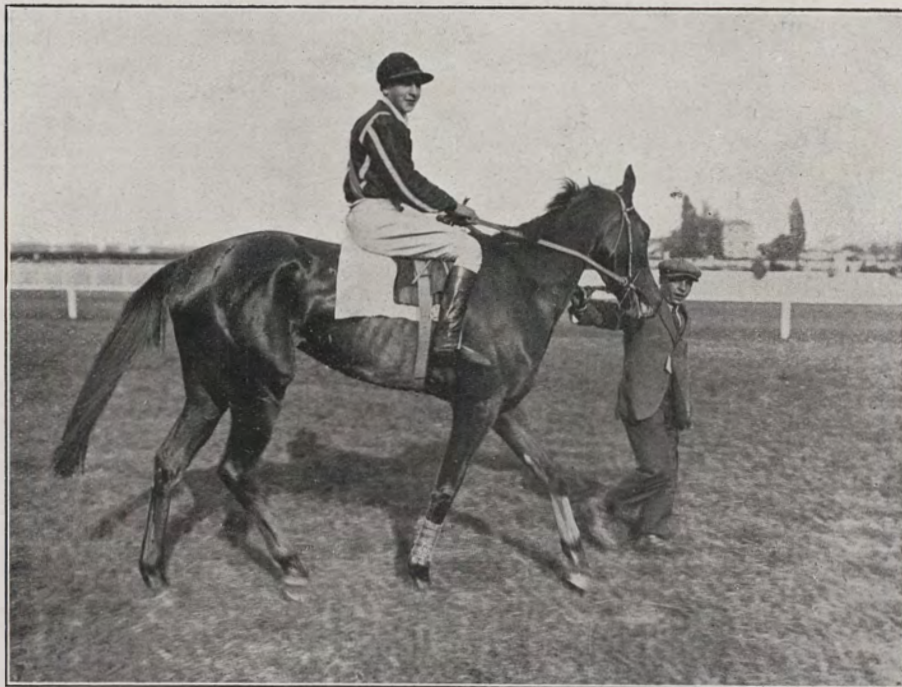
SECOURS, le vainqueur du Prix Reiset, né au Lude, chez son propriétaire actuel, M. J. de Bremond, par Maximum et Ignita, une propre sœur de Gardefeu, n'a pas couru comme two year old et a fait ses débuts cette année dans le Prix Juigné où il finissait second entre Cadet Roussel et Sofa. Il succombait ensuite dans le Prix Capeyron derrière Métayer précédant Marke et un lot nombreux. Il devait prendre encore deux places de second entre Jericho et Rasibus dans le Prix de Pontchartrain et derrière Barbarossa dans le Prix des Cavaliers, à Saint-Cloud, avant de remporter sa fructueuse victoire du Prix Reiset, où il a battu de justesse Rasibus dont il recevait sept livres.

ÉTOILE DE FEU, née en 1907, au haras de Colleville, chez le baron de Caters, par Gardefeu et Nébuleuse, a été achetée aux ventes de Deauville de 1908 pour 2.400 francs, par M. Bocconi, qui l'exportait en Italie, où la jument s'est toujours honorablement comportée avant de remporter à Milan le Prix du Commerce doté de 50.000 francs sur un lot comprenant les meilleurs performers de la péninsule.

Grâce à une heureuse innovation de ses commissaires, Saint-Cloud, dont le cadre se prête merveilleusement à toutes les manifestations mondaines, a eu, pour la première fois cette année, sa JOURNÉE DES DRAGS.



LONGCHAMP — LE PRIX DU LAC DANS LE TOURNANT FINAL
SURSIS, LE VAINQUEUR, ENTRE DANS LA LIGNE DROITE EN SECONDE POSITION



ÉTOILE DE FEU, P^e BAIE, NÉE EN 1907, PAR GARDEFEU ET NÉBULEUSE
GAGNANTE DU PRIX DU COMMERCE A MILAN, APPARTIENT A M. BOCCONI

Malgré un temps couvert qui se prêtait mal à cette promenade en plein air, la Société des Guides avait répondu avec empressement à l'invitation. Plusieurs mails élégamment garnis ont fait leur entrée au pesage, au milieu de la réunion, derrière le coach conduit par le duc de Noailles, président des « Guides ». En voici la liste avec les invités :

Coach de M. le duc de Noailles : Comte et comtesse de Castéja, comtesse Jeanne de Noé, comtesse de Cherisey, M. et Mme André de Gournay, Mlle Marguerite Shonts, duc de Brissac, prince Charles de la Tour d'Auvergne, duchesse de Noailles ;

Coach de M. le comte Henri d'Yanville : Comte et comtesse Henri-Louis de Rohan Chabot, comte et comtesse de Kermier, baron et baronne de Caix de Chaulsen, M. et Mme de Resnes, commandant de Maupas et Madame, M. Gallard ;

Coach de M. J. Pastré : Baron et baronne de La Motte, M. et Mme Revenaz, M. et Mme E. Pastré, M. et Mme de Largentaye, M. de Salvette, M. Le Cerf, Mme J. Pastré ;

Coach de M. Georges Pauwels : Mme et Mlle Pauwels, Mme et Mlle Lavalley, M. et Mme Crespel-Delille, comte et comtesse de Vanssay, Mme Ducout, M. Krafft ;

Coach de M. le baron Carlo de Marchi della Costa : Prince et princesse de Chimay, baron et baronne R. de Graffenried-Villars, Mme de Lassuchette, M. et Mme Saint-Etienne, baron de Marchi della Costa, M. B. Victorica Roca, vicomte R. de Beaufort, baronne Carlo de Marchi ;

Coach de M. Le Roux de Villers : Baron et baronne Merlin, baron et baronne de Grandmaison, Mme Reysseguier, Mme la comtesse de Vautibault, M. de Montais ;

Break de M. le comte Potocki.

L'ÉVOLUTION DENTAIRE

*Chute des dents de lait et éruption des dents
de remplacement — Cause d'inappétence
chez le cheval de courses.*

La pathologie dentaire a toujours été fort négligée en médecine vétérinaire. Les livres classiques ne traitent guère pour la plupart que des troubles digestifs qui peuvent être engendrés par les irrégularités, les aspérités des dents ou par la carie dentaire, mais restent muets sur les états morbides qui peuvent naître des conditions défectueuses dans lesquelles se trouvent les tables dentaires lors de la chute des dents de lait et de l'éruption des remplaçantes.

Ils semblent ignorer cette période de transition durant laquelle le cheval acquiert ses caractères adultes et au cours de laquelle le jeune cheval présente fréquemment des troubles digestifs, des modifications d'appétit, des baisses d'état sans cause apparente, qui doivent être rapportés justement, par la plupart, à cette évolution dentaire.

Ainsi tandis qu'en médecine humaine, on attache la plus grande importance au régime alimentaire des enfants, lors des périodes d'éruption de dents — enfants qui sont cependant nourris en toute période avec des aliments cuits et de facile mastication — ; en médecine vétérinaire, on semble se désintéresser ou ignorer les troubles qui peuvent être apportés à une fonction cependant fort importante par suite de la mastication difficile, pénible et souvent incomplète d'aliments fort durs, par des organes qui muent, se transforment et qui sont, par cela même, douloureux et sensibles ! C'est là, à mon sens, une grande lacune dans nos connaissances pathologiques.

Toutefois propriétaires et entraîneurs ont compris depuis longtemps l'importance de ce facteur étiologique dans la détermination des troubles digestifs du cheval à l'entraînement. Et ils ont confié la direction des soins à donner à la bouche de leurs chevaux à certains spécialistes, lesquels, s'ils ne possèdent pas grandes données scientifiques, ont pu acquérir par l'observation l'expérience des connaissances pratiques suffisantes. Le plus connu de ces dentistes pour chevaux était le fameux Marsh.

Et cependant toutes les indications relatives à la chute des molaires caduques et à leur remplacement par les dents adultes ont été rapportées voici plus de quarante ans, dans deux articles du *Recueil de Médecine Vétérinaire*, par deux vétérinaires exerçant en des centres d'élevage, Genée (de Dol, en Bretagne) et Lecellier (d'Yvetot).

Dans leurs travaux, ils insistaient notamment sur les désordres digestifs qui pouvaient être engendrés à cause et pendant cette substitution dentaire. Je ferai un très large emprunt à ces deux remarquables articles. Si je les cite avec un luxe de détails inaccoutumé quand on parle des sources d'un travail, c'est autant par probité scientifique que pour bien montrer qu'entraîneurs et dentistes américains n'ont rien inventé et que les données qu'ils peuvent posséder, concernant l'évulsion des dents de lait chez les trois ans, étaient connues depuis longtemps en certains centres d'élevage de France.

Dans les deux premiers mois de sa naissance, les mâchoires du foal se garnissent de vingt dents : huit incisives, quatre supérieures et quatre inférieures (pinces et mitoyennes) ; douze molaires, six supérieures et six inférieures (trois molaires de chaque côté de chaque mâchoire). Toutes ces dents incisives et molaires font leur éruption presque simultanément (les incisives mitoyennes de lait se montrent parfois plus tardivement vers le 4^e mois de la naissance). Enfin, les coins de lait apparaissent du 6^e au 10^e mois.

Toutes ces dents, incisives et molaires, tombent plus ou moins tardivement — et, en raison de ce fait, on les appelle *caduques* — pour faire place aux dents de remplacement (1). Mais tandis que la substitution des incisives adultes à celles de lait a peu d'importance au point de vue spécial qui nous intéresse ici, en raison du rôle effacé de ces dents dans la mastication, le mode de remplacement des molaires est, au contraire, fort utile à connaître. Voici l'ordre et l'époque de chute de ces dernières :

De trente mois à trois ans, chute des deux premières molaires caduques inférieures et de la première molaire caduque supérieure.

La seconde molaire caduque supérieure tombe plus tard, soixante jours après, en moyenne.

La chute de la troisième molaire caduque inférieure a lieu de trois ans à trois ans et demi.

La chute de la troisième molaire caduque supérieure a lieu de trois ans et demi à quatre ans.

On peut constater une éruption plus ou moins hâtive ou tardive sur certains chevaux. A ce propos, je ferai remarquer que l'opinion généralement admise qui veut que l'éruption des dents de remplacement soit plus hâtive chez le cheval de pur sang, n'est pas toujours exacte. P. Cagny a fait de fréquentes remarques qui infirment cette règle et qui démontrent au contraire que les chevaux de cette race retardaient plutôt dans leur évolution dentaire.

On remarquera en outre que, tandis que les incisives de lait supérieures tombent plus tôt que les inférieures, c'est l'inverse qui se produit pour les molaires caduques.

« L'époque la plus critique de l'âge du cheval est, sans contredit, celle à laquelle il subit la transformation dentaire des avant-molaires et des pinces qui coïncident. C'est pendant l'hiver qui précède l'âge de trois ans que s'opère cet important travail. Au moment où les pinces caduques se déchaussent de la gencive externe, ouvrez la bouche du jeune cheval pour examiner l'état de la partie antérieure de la table meulière, et vous verrez que, sur une largeur de six centimètres, la ligne dentaire inférieure et de chaque branche du sous-maxillaire forme un rétrécissement aux bords des gencives, et par conséquent un renflement vers la couronne des dents.

« Les deux dents antérieures de chacune de ces lignes sont déchaussées ; elles ont une couleur mate sur le corps, et une couleur luisante et striée noire à la surface de la tête. Au pied de ces dents, on voit pointer les colonnes des remplaçantes ; dans quelques jours, leur évulsion s'opérera.

« Regardez les molaires supérieures ; il n'y a pas de gorge, il n'y a ni tête, ni pied, et cependant les deux du devant, occupant une largeur de huit centimètres, sont destinées à tomber dans quelques mois. La première, allongée et pointue en avant, est luisante et striée noire à la surface du passément ; les rubans sont usés ; elle est juxtaposée sur celle qui va la remplacer, mais ses racines externes et postérieures plongent encore dans l'alvéole. Le bord gingival interne présente le plus souvent une ligne noire ; si l'on fait glisser l'index entre la joue et la face externe de cette dent, on peut se convaincre de la caducité plus ou moins prochaine.

La seconde dent caduque supérieure n'est prête à tomber que longtemps après les autres (soixante jours en moyenne). C'est une véritable pièce carrée à racines profondes en dehors. Elle annonce sa chute prochaine par une teinte terne des parties blanches, mais le signe le plus apparent de son évolution consiste à remarquer au bord gingival interne la sortie des colonnes de la dent adulte (Genée).

Quant aux troisièmes molaires caduques supérieures et inférieures, leur chute ou leur évulsion est plus tardive et plus difficile, en raison de leur position, surtout pour la troisième molaire caduque inférieure, qui se trouve en quelque sorte enchâtonnée entre la seconde remplaçante et la première existante (c'est-à-dire la quatrième molaire).

Ainsi, pendant l'hiver qui précède l'âge de trois ans, le cheval éprouve une transformation dentaire qui atteint :

2 incisives supérieures (pinces) occupant 4 centimètres de ligne alvéolaire ;

2 incisives inférieures (pinces) occupant 3 centimètres ;

4 molaires inférieures (2 de chaque côté) occupant par chaque côté 6 centimètres, soit 12 centimètres de la ligne alvéolaire ;

4 molaires supérieures (2 de chaque côté), occupant 16 centimètres de ligne alvéolaire.

Soit en tout 12 dents substituées, correspondant à une superficie alvéolaire transformée de 35 centimètres ! Et si on tient compte de l'éruption tardive des troisièmes molaires de remplacement, on voit que dans la période comprise entre trente mois et quatre ans, le cheval subit une transformation dentaire (je ne parle en ce moment que des molaires caduques) sur une surface de 35 à 40 centimètres, c'est-à-dire de la moitié de toute la surface alvéolaire des molaires, qui est de 70 à 80 centimètres.

Or, c'est à cet âge que le cheval de course est appelé à donner la mesure de ses moyens. C'est à cet âge qu'il doit posséder sa puissance fonctionnelle maximum. C'est à cet âge que son aptitude digestive doit avoir acquis son summum, que son régime alimentaire est le plus intéressé, que son alimentation est la plus riche en matériaux producteurs de force et de substance, est la plus riche, la plus dure, la plus difficile à mastiquer, à élaborer. C'est à cet âge donc, que les moyens de triturer les aliments devraient être les plus puissants.

(A suivre)

H. GOBERT.

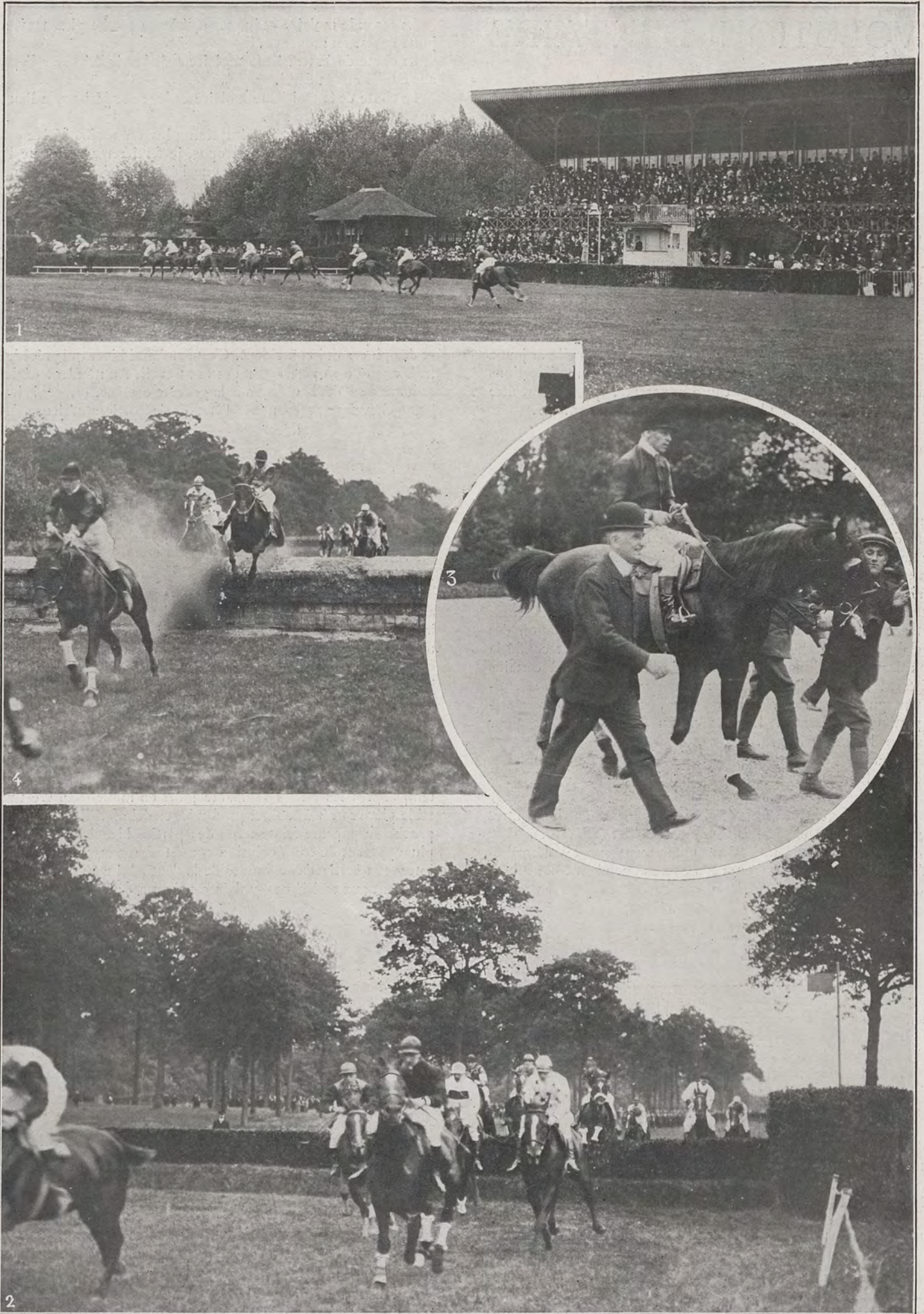
(1) On sait que chaque mâchoire du cheval adulte est pourvue de 12 molaires : 6 de chaque côté. De ces 6 molaires, 3 seulement, celles qui sont en avant (*pré* ou *avant-molaires*) sont des dents de remplacement ; les 3 autres (les 3 dernières) sont des dents persistantes.

Voici l'ordre dans lequel elles font leur éruption :

La première, du dixième au douzième mois ;

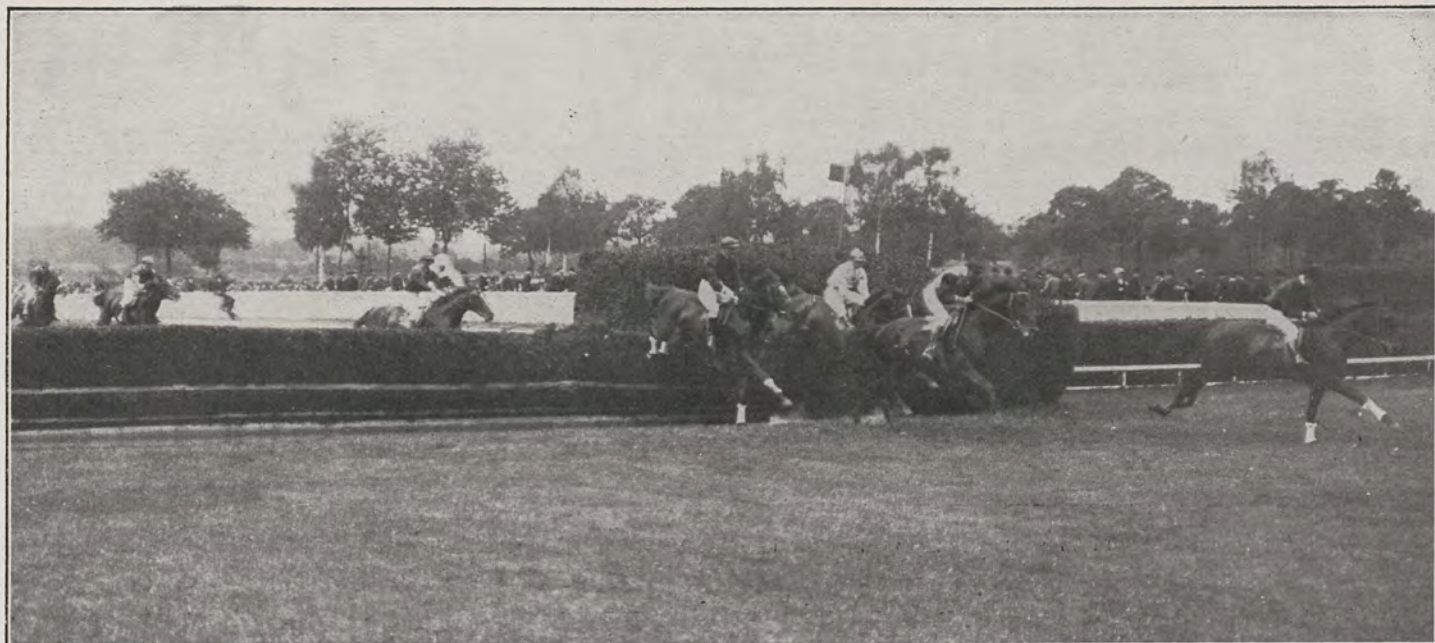
La deuxième, du vingtième au vingt-quatrième mois ;

La troisième, du vingt-quatrième au trente-sixième mois.



LE STEEPLE-CHASE ANNUEL D'ENGHIEN

1. VUE DES TRIBUNES PENDANT L'ÉPREUVE — 2. LE SAUT DU TALUS AU PREMIER TOUR
 3. NANSOUCK, CH. BAI, PAR UPAS OU ZINGARO ET STATIRA, RENTRANT AU PESAGE APRÈS SA VICTOIRE
 4. LE SAUT DU MUR. NANSOUCK REJOINT GEORGET QUI A MENÉ



Diadoque Clarens II Nansouck

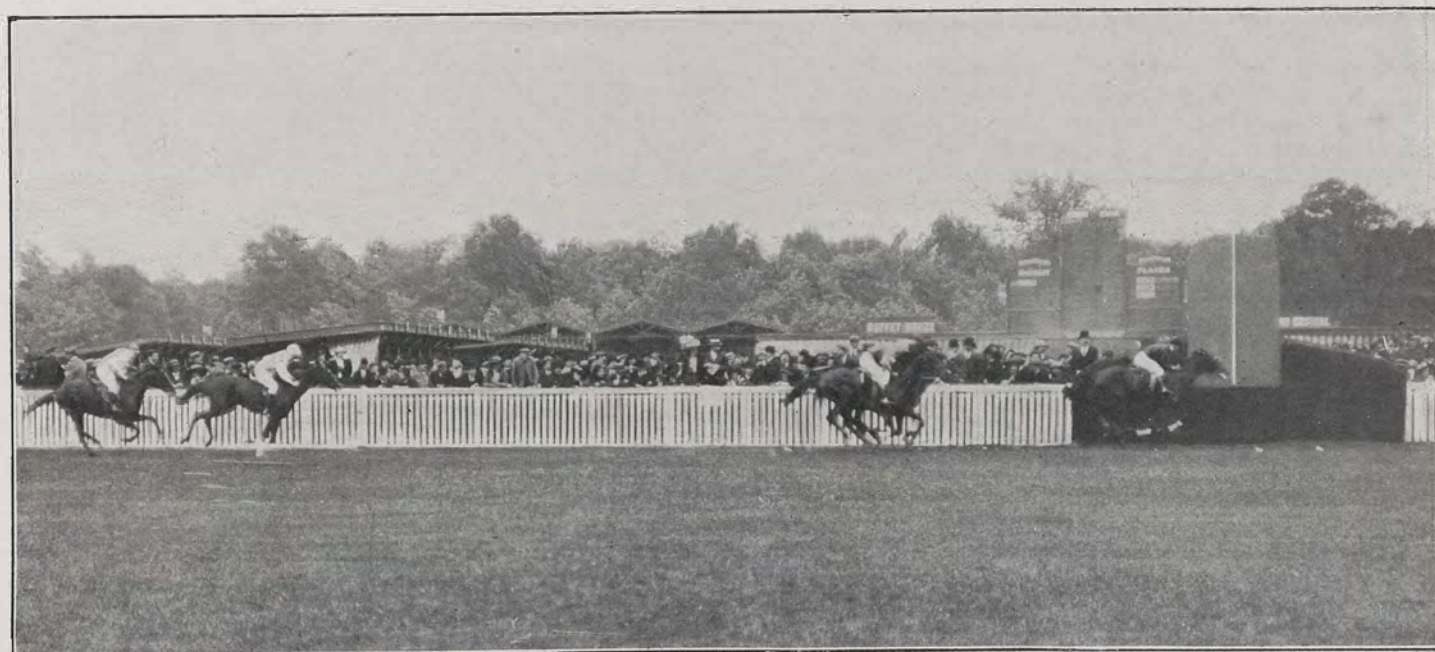
LE 2^e SAUT DE LA RIVIÈRE DANS LE STEEPLE-CHASE ANNUEL D'ENGHIEN



CLARENS II
LE SECOND DU STEEPLE-CHASE ANNUEL



SPRINKL ME, LE CONCURRENT ANGLAIS MONTÉ PAR
LE C^{te} BURBURY



L'ARRIVÉE — NANSOUCK GAGNE FACILEMENT DEVANT CLARENS ET SAINT AMOUR, SÉPARÉS PAR UNE TÊTE — EASTMAN QUATRIÈME



LE DRAG SE DÉROULE A TRAVERS LE TERRAIN DE MANŒUVRE DE RAMBOUILLET

LE RALLY PAPER DE L'ÉTRIER A RAMBOUILLET

L'ÉTRIER ne se contente pas d'entretenir chez les fervents le goût de l'équitation de manège par ses reprises hebdomadaires, de l'exciter par ses séances annuelles qui suscitent une émulation de bon aloi chez tous les cavaliers, cette association encourage comme il convient l'équitation d'extérieur où les jeunes dépensent le trop plein de leur activité.

Deux rallye paper ont été courus dans le Bois de Meudon, au cours de la saison.

Le mois dernier, le ren-

dez-vous était l'Ermitage de Villebon, à la « Patte d'Oie », où de nombreux spectateurs en automobile, en voiture et à bicyclette se mêlaient aux hunters, montés par MM. le comte d'Yanville, Driard, de Santa Victoria, d'Aguyar, de Royer, Chambry, Garcia Mansilla, Torres, etc.

Le parcours, qui comprenait des haies, une butte, un brook de trois mètres, un gros fossé à l'entrée de la forêt, des troncs d'arbre, un mur en pierre de 1^m10, cinq barrières successives en prairie, une traversée de ferme, des obstacles naturels, a



LE GÉNÉRAL DE LASTOURS ET LE COLONEL DE LAGARENNE EMMÈNENT LES CONCURRENTS SUR LA PREMIÈRE HAIE

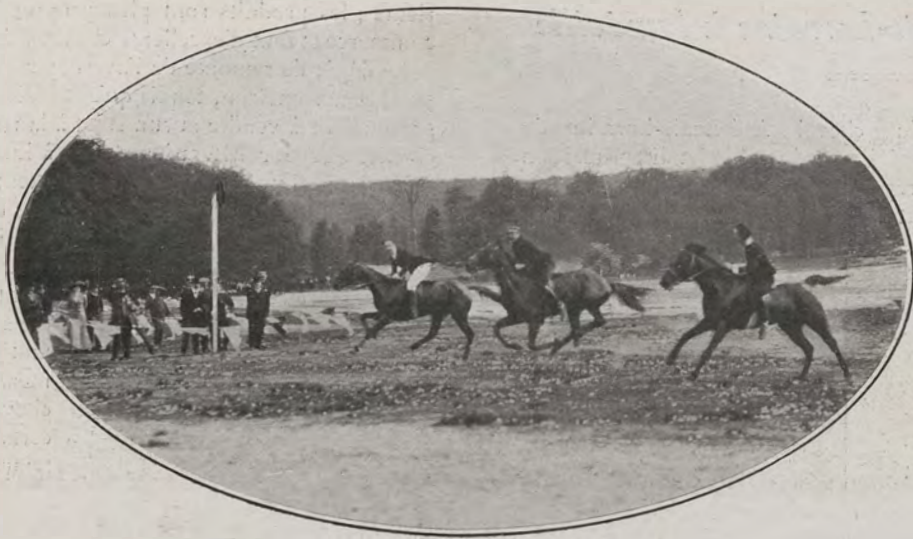


LE SAUT D'UNE HAIE SUR LA LISIÈRE DE LA FORÊT

donné lieu à une arrivée disputée entre MM. de Santa Victoria, Driard, Aguyar et le comte d'Yanville, qui finissaient dans cet ordre.

Le parcours, vraiment dur, sans présenter de dangers pour des chevaux de chasse, avait été tracé par le docteur Thévenard, dont l'infatigable dévouement mérite tous les éloges.

Notons que les trois chevaux de tête, Franchimontoise, Elsa et Arcane, sont des lauréats de concours, ce qui tend à démontrer, une fois de plus, qu'un jumper « Hippique » fait à l'occasion le meilleur cheval d'extérieur.



L'ARRIVÉE

LE LIEUTENANT BRUGÈRE A GAUCHE BAT LE LIEUTENANT DE COTENSON ET M. LIÉVIN

long ruban des cavaliers revenir un peu plus souvent devant eux ; les obstacles naturels sont moins nombreux à Rambouillet qu'à Meudon, et, de ce fait, le spectacle n'avait pas le même piquant.

En revanche, la longue théorie des uniformes et des habits rouges a soulevé les applaudissements quand, au départ, elle s'est allongée dans la lande sablonneuse. On a eu le plaisir de voir longtemps en tête le général de Lastours et le colonel de Lagarenne, qui ont tenu à prouver que nos officiers généraux et supérieurs galopent dans le train avec autant de brio



LA TENTE DRESSÉE DANS L'ENCEINTE RÉSERVÉE



LE LUNCH

Franchimontoise, le vainqueur, gagne plus de 6.000 francs en concours, le Championnat militaire belge, le Championnat en largeur au Touquet. C'est un irlandais, tandis que la seconde, Elsa, est française.

Le second Rallye de l'Etrier a eu lieu, mardi dernier, à Rambouillet. Si les lauréats de la première réunion, retenus au concours de Bruxelles, manquaient à l'appel, le meet n'en a pas moins remporté le plus joli succès, puisqu'une soixantaine de cavaliers, la plupart militaires, c'est vrai, ont répondu à l'appel des organisateurs.

C'est autour du terrain de manœuvres si pittoresque en lisière de forêt, qu'ont évolué les concurrents. Le parcours de 9.000 mètres environ comprenait de fort jolis obstacles, d'une difficulté moyenne. Malheureusement, il se déroulait presque tout entier un peu loin de la vue des spectateurs, qui auraient aimé voir le



LE COMTE POTOCKI RECONDUIT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A SON LANDAU

que nos voisins les Allemands.

Le rallye a été couru vite. L'arrivée, qui était jugée par le général Leddet et M. Caze de Caumont, a été très serrée, les trois premiers à une tête.

Le président de la République, M. Fallières, qui avait bien voulu se rendre à l'invitation du président de l'Etrier, le comte Potocki, s'est fait présenter le gagnant, le lieutenant Brugères, du 27^e dragons, et a voulu ajouter un objet d'art au prix offert par l'Etrier.

2^e, le lieutenant de Cotenson du 12^e cuirassiers; 3^e, M. Liévin, de l'Etrier; 4^e, M. Le Provost de Launay, de l'Etrier; 5^e, le lieutenant Langlois, du 12^e cuirassiers; 6^e, commandant Clolus, du 2^e cuirassiers.

A leur départ, M. et M^{me} Fallières ont été reconduits à leur landau par le président et les membres du Comité de l'Etrier, qui avaient été les recevoir de même à leur arrivée.

Concours d'Ardennais-Lorrains à Lunéville

LE Syndicat d'élevage du cheval Ardennais-Lorrain du Comice agricole de Lunéville, a donné le jeudi 19 mai son 9^e concours annuel de reproducteurs.

L'élevage du Syndicat comprend deux catégories :

1^o La race Ardennaise pure, étalons et juments importés et leurs produits ;

2^o La race croisée, produits des étalons Ardennais et des juments du pays.

Les étalons de race croisée ne sont pas employés, les produits des étalons de race pure leur étant infiniment supérieurs.

Le premier concours a eu lieu en 1902, il réunissait :

1^o Race pure : 10 étalons, 11 juments, 12 poulains et pouliches : 33 ;

2^o Race croisée : 6 juments, 19 poulains et pouliches : 25, soit 58 sujets.

Ces concours ont suivi une marche ascendante pour arriver en 1910, à :

1^o Race pure : 24 étalons, 10 juments suitées, 7 pouliches de 3 ans saillies, 8 poulains et pouliches de 2 ans : 49 ;

2^o Race croisée : 15 juments suitées, 18 pouliches de 3 ans saillies, 12 poulains de 2 ans, 31 pouliches de 2 ans : 76, soit 125 sujets, presque tous faits en poulinières et destinés à la reproduction.

On remarque les progrès de la race croisée alors que la race pure reste stationnaire et tend presque à disparaître; les résultats de l'étalon Ardennais avec la jument du pays sont de beaucoup supé-

rieurs ; les produits sont plus propres à la culture, en général, au commerce et font d'excellents chevaux de remonte.

Le dépôt de remonte de Faverney a acheté cette année en trois fois 50 chevaux environ, tandis qu'autrefois les éleveurs de demi-sang ne parvenaient à vendre aucun sujet à la remonte ; le 6 juin prochain le Comité d'achat achètera à nouveau à Lunéville.

Nos renseignements nous permettent de dire que les régiments d'artillerie montée qui ont reçu de nos chevaux en sont très satisfaits et en font des compliments.

Les éleveurs de l'arrondissement de Lunéville ont vendu dans l'année qui vient de s'écouler tant à la remonte qu'au commerce pour 250.000 francs de chevaux environ et nous sommes certain que d'ici très peu de temps ce chiffre sera doublé; nous avons 24 étalons qui font la monte et saillissent 65 juments chaque, soit 1.560 juments, la production au taux de 60 % représente 1.000 poulains par an environ.

Les poulains Ardennais-Lorrains sont attelés dans les bonnes écuries à 18 mois et d'une façon générale à 2 ans ; à 4 ans, ils ont donc gagné leur nourriture et sont vendus 1.000 francs en moyenne, ce qui constitue presque un bénéfice net.

Un nombreux public d'amateurs se pressait autour de nos chevaux.

M. le comte de Frawenberg, président du Concours hippique de Nancy et plusieurs membres du Jury, M. le commandant de Jussieu, commandant le dépôt de remonte de Faverney, nous ont fait l'honneur de leur visite et encourageaient nos efforts par leur présence.

Notons que ces résultats sont dus uniquement à l'initiative privée, l'élevage Ardennais-Lorrain n'ayant jusqu'ici reçu aucun des subsides distribués par le Ministère de l'Agriculture sur les fonds du Pari Mutuel.

COLLET.



JUMENTS ARDENNAIS-LORRAINS, FILLES DE BAYARD
SUITÉES DE GRAIN D'OR, NÉES ET ÉLEVÉES CHEZ M. COLLET



UN LOT DE TRENTE ET UNE POULICHES DE DEUX ANS DU CONCOURS DE LUNÉVILLE

DANS LE CARTOUCHE : CLAIRON, ÉTALON ARDENNAIS ROUAN, NÉ EN BELGIQUE, APP. A M. GALIN, FAIT LA MONTE EN MEURTHE-ET-MOSELLE



LES DRESSEURS SUIVANT UNE COURSE AU CONCOURS DE MISSY

FIELD-TRIALS DE PRINTEMPS

LE CONCOURS DE CHASSE PRATIQUE DU POINTER-CLUB

MONSIEUR Mairesse, le regretté président du Pointer Club, avait, au programme des field-trials de 1910, qu'il préparait depuis longtemps, inscrit une épreuve de chasse pratique. La publication de cette nouvelle remplit d'aise tous les amateurs de chiens parce que de plus en plus, ainsi que je l'ai déjà indiqué, leurs goûts vont au chien dressé en vue du service.

En arrivant à la présidence du Club, M. Dommanget suivit fidèlement la voie dans laquelle s'était engagé son prédécesseur, et cela tant par respect pour sa mémoire que parce que l'idée était excellente. Le concours réunit, en effet, quarante-deux pointers ou setters.

La pluie ayant retardé la marche des épreuves précédentes, nous étions déjà depuis quatre jours à Missy-les-Liesse. Il fallait donc hâter les choses, car, outre que les réunions les plus courtes sont les plus intéressantes, le calendrier canin appelait dès le surlendemain, dans un coin de la France, propriétaires, dresseurs, public et reporters. Le Comité chercha donc une combinaison qui permit de tout terminer dans la seule journée du dimanche. Ce n'était pas aisé, car examiner quarante-deux chiens en quelques heures semble impossible à première vue. Néanmoins, il imagina la suivante.

Les quatre juges : MM. le comte de Richemont, D^r Janez, marquis de Gantès et Eug. Cuvelier, se partagèrent en deux jurys qui prirent chacun un groupe de chiens présentés par les mêmes conducteurs.

Dans chacun de ces groupes, les juges se séparèrent encore en deux et suivirent individuellement et successivement les concurrents. De sorte que le lot total se trouva divisé par quarts, ces quarts travaillant sur des terrains différents, mais simultanément. Ce qui revenait donc à examiner dix chiens dans la journée, ce qui est parfait-

tement possible. Mais une question se pose : ce procédé permet-il d'obtenir des résultats réguliers ? C'est ce que nous allons examiner.

Le premier inconvénient qui se présente est celui-ci : au premier tour, chaque juge ne voit que le quart des chiens engagés ; il en élimine un certain nombre et en retient quelques-uns ; au deuxième tour, tous les juges se réunissent pour examiner les chiens rappelés, mais tous n'ont pas vu au premier tour tous les concurrents de ce nouveau barrage. Ils ne peuvent donc baser leur appréciation que sur ce qu'ils viennent de voir, sans faire peser dans la balance l'impression que les chiens n'ont pas pu faire sur eux au premier tour, puisqu'ils ne les ont pas vu travailler. Trois d'entre eux sont donc obligés de mutuellement s'en rapporter à l'opinion que leur communique le quatrième. Cet échange de vues se répète pour chaque chien et chaque fois trois juges sont formellement obligés de s'en rapporter à ce que dit le quatrième. Que devient alors l'utilité du jury multiple ? Et au moment de l'attribution des récompenses, comment les juges peuvent-ils discuter avec des arguments acceptables ? Comment peuvent-ils défendre ou critiquer la valeur des candidats en présence, puisqu'ils n'ont pas suivi complètement leur travail ? Cela devient presque une question de complaisance, et j'avoue que, pour ma part, je serais fort embarrassé si je me trouvais avoir à juger dans ces conditions.

Je suis persuadé que tous sont dans ce cas. Si un amateur est invité à venir arbitrer une épreuve, c'est justement parce qu'on lui connaît, en dehors de sa compétence, un esprit d'équité qui donne toutes garanties aux concurrents. Comment peut-il en faire preuve, si on ne lui en donne pas la facilité ? D'autre part, tous les juges n'ont pas la même manière de voir, il en est qui marquent telles préfé-



LE JURY DU CONCOURS DE MISSY DÉLIBÉRANT

De gauche à droite : M. H. Thévenin, D^r Janez et le Comte de Richemont

rences pour certaines qualités ou aptitudes générales, d'autres voient autrement, et c'est en échangeant ces vues qu'ils parviennent à fixer le rang des meilleurs sujets. Comment peuvent-ils y parvenir en ne voyant pas l'ensemble du travail des chiens? Tel, parmi ces derniers, brillant au premier tour, le sera moins au second; cet autre, au contraire, qui s'est honorablement conduit d'abord, se montrera splendide ensuite.

Je sais bien que dans l'épreuve particulière qui nous intéresse, les résultats ont mis en vedette des chiens ayant déjà fait leurs preuves. Et on a pu dire, j'ai pu même écrire que ce système avait permis de sortir les bons chiens du lot. Mais a-t-il permis de sortir tous les bons chiens? Il est permis de se demander si ce procédé de fractionnement est à encourager et si, au contraire, il n'est pas préférable de chercher un système qui permette d'obtenir la diminution du nombre de concurrents dans chacune des diverses épreuves inévitables, sans s'efforcer d'augmenter la rapidité de ces dernières.

Les résultats furent les suivants : 1^{er} prix, Furie Sapho Fram, pointer, à M. Chénot (Barbary); 2^e prix, Pacha de Poigny, pointer, à M. Dolfino (Léon Ridet); 3^e prix, Duke, setter anglais, à M. Benausse (Cotterousse); 4^e prix, Elgé Fleur, setter anglaise, au docteur Castets (Rohard père); 5^e prix, Doux, pointer, à M. Devaux (Thibaut fils); 6^e prix, Frime Iris Fram, pointer, à M. Pommier (Barbary); 7^e prix, Hésionne du Mesnil, pointer, à MM. Métayer (Métayer fils); 8^e prix, Black de la Brède, pointer, à M. Mayet (Budin); mentions honorables : Hallo de Touteville, setter anglais; Hachette de Saint Simon, setter anglais; Marco II, pointer; Lingfield Master, pointer; mentions : Galon d'Urzarche, gordon; Colette des Blanches-Terres, setter anglais; Goll Diastasis, pointer; Helyett de Poya, irlandaise; Ninette de Saint Simon, setter anglaise, et Blonde, setter anglaise.

Nous revoyons Furie gagner. Cette chienne, qui, on se rappelle, s'était couverte de gloire, l'an dernier, a montré qu'elle n'avait rien

perdu de ses précieuses qualités de chasse. Il est à remarquer qu'au moment où elle concourut à Missy, elle se trouvait dans un état de gestation avancée, — ce qui pourra étonner et, d'ailleurs, n'est guère prudent — la chienne était évidemment handicapée. Elle n'a certainement pas été ce qu'elle était, moins de brio, moins de style, moins d'allure, mais toujours la même sûreté de nez et la même attitude sur le gibier. Dans son second tour, courant sur un terrain très vif en oiseaux, elle a pris successivement très vite plusieurs points excellents. Tel nous avons vu Pacha de Poigny à Authon-la-Plaine, tel nous l'avons revu à Missy. Alors qu'en Beauce il avait réussi à prendre l'unique couple qui se trouvait sur le vaste terrain

battu par lui, il put ici montrer tout ce dont il est capable sur un territoire vraiment giboyeux. C'est une bête de premier ordre, très chasseur et en même temps fort docile. Il serait étonnant que Duke engagé dans une épreuve ne figurât pas en bonne place à l'arrivée. Ce chien est d'une régularité étonnante et il a fourni deux saisons consécutives aussi bonnes l'une que l'autre. Le point qu'il a pris l'autre jour en bordure d'un petit bois et après un rapprocher de style, aurait suffi à faire sa réputation.

J'ai déjà dit ce que je pensais de Fleur, chienne de moyens incontestables mais d'une tenue un peu terne. C'est certainement une chienne de service utile et utilisable mais qui gagnerait énormément avec un rien de style. Doux, arrivé cinquième, derrière des chiens tels que Furie, Pacha et Duke, peut être considéré comme se trouvant encore à une place d'honneur. Il la mérite en raison de ses aptitudes et de sa conduite à Missy. Frime Iris Fram a eu également une conduite honorable. Hésionne du Mesnil se caractérise surtout par sa souplesse. Quant à Black de la Brède, déjà connu aussi depuis l'an dernier, il est toujours semblable à lui-même; chien de chasse pratique vraiment dans la note.

JACQUES LUSSIGNY.



LE PÈRE ET LE FILS

GOLD OF SCOURY, 2^e PRIX DU CONCOURS INTERNATIONAL DE SETTERS A MISSY (A GAUCHE)
APPARTENANT A M. MAUDUIT, ET SON PÈRE ROCK DE LA BRÈDE



RAGGSI, SETTER ANGLAIS, A M. DE HEINZELEIN
3^e PRIX DU CONCOURS INTERNATIONAL DE SETTERS A MISSY



HARPE SAPHO FRAM, CHIENNE POINTER NOIRE, A M. LABBÉ
PRÉSENTÉE A MISSY PAR LE DRESSEUR E. HERBELIN

LES SALLES D'ARMES DE PARIS

L'Ecole d'Escrime Pratique

LA salle d'armes dont je vais aujourd'hui m'occuper, présente une particularité qui la distingue de toutes les autres.

Non point que son installation, son emplacement ou sa disposition la différencient; sous ce rapport elle n'est pas autrement construite, mais l'escrime qu'on y enseigne est toute spéciale et découle d'une méthode, nouvelle puis-je dire, due au maître Baudry.

C'est en 1884 que le professeur Ambroise Baudry fonda sa première salle d'armes, dans un local de la rue Saint-Lazare. Mais à peine était-elle ouverte et un peu connue, il fallut songer à donner aux élèves un emplacement permettant à leur nombre d'évoluer plus à l'aise.

C'est alors que fut créée quatre ans après, soit en 1888, la salle de la rue Richelieu que je présente aujourd'hui.

Au milieu de l'intense circulation des boulevards, en plein centre de la capitale; c'était un endroit tout indiqué, semble-t-il, pour une semblable instauration. Aux confins d'une longue galerie, s'ouvre l'escalier de grande allure à l'entre-sol duquel on trouve l'Ecole d'escrime pratique. C'est, dès l'entrée, une impression de goût fait de simplicité et de confort qui frappe le visiteur. Partout de claires peintures, sur lesquelles scintille l'acier des armes. Des épées partout, rien que des épées; car nous sommes dans la maison de l'arme de combat.

La salle ingénieusement partagée, laisse voir à son extrémité une autre salle, réservée aux assauts. Disposition très heureuse qui permet l'étude au plastron d'être protégée contre les bruits de l'assaut. D'autre part, les rencontres d'élèves forts peuvent être suivies par tous, sans gêne d'aucune sorte et confortablement assis sur les banquettes qui font le tour de cette dernière salle. Enfin, donnant accès sur les deux salles, un petit salon coquet précède le vestiaire, auprès duquel se trouve le lavabo et la salle d'hydrothérapie.

**

Le maître Ambroise Baudry est de ceux qui se disposent à un repos bien gagné par une longue carrière.

Pour en parler plus à mon aise, je passerai la plume à l'un de ses anciens élèves qui lui fut très dévoué. Je veux dire que je reproduirai tout uniment ce que M. Cloutier, c'est de lui qu'il s'agit, a écrit dans le livre d'Ambroise Baudry « L'Escrime Pratique au XIX^e siècle » qu'il préface.

M. Cloutier rencontra Ambroise Baudry, dans une salle du boulevard Haussmann, où il était alors professeur. Sortant à peine du régiment, il n'en étonna pas moins Cloutier, qui, à l'époque, était amateur des meilleurs. Il s'aligna donc avec le jeune prévot et il dut ne point trop briller, car cette rencontre lui suggéra ces mots.

Le jeu du prévot, vif, élégant, pimanté d'imprévu et d'à-propos parfois merveilleux, m'intéressa au plus haut point.

Puis, dans cette préface, on trouve l'explication de la nouvelle méthode que concevait ce jeune professeur. L'escrime pratique, l'a-t-il

baptisée; c'est-à-dire l'escrime de terrain, avec l'arme de combat. Voici d'ailleurs ce qu'écrivit également Cloutier, après l'ouverture de la salle de la rue Saint-Lazare :



LE MAITRE AMBROISE BAUDRY, FONDATEUR DE L'ESCRIME PRATIQUE

« Les commencements furent pénibles. Mais le jeune maître était tenace, âpre à la besogne et doté d'une belle et illimitée confiance de novateur. Toujours guidé par cet axiome qui brille dans son esprit comme le phare un jour de tempête : « Toucher et éviter d'être touché ». Il invente, améliore, crée de toute pièce les accessoires, les instruments de sa méthode utilitaire : le masque à grandes oreilles et à bavette, qui protège le cou et la gorge; le fleuret avec coquille d'épée, pour son jeu mixte de fleuret et d'épée, bientôt remplacé par l'épée elle-même; puis cette dernière est armée d'une pointe, pointe inoffensive, mais suffisante pour marquer le coup, empêcher toute contestation et réduire les coups doubles à la portion congrue. »

Ceci c'est la pointe d'arrêt, dont on se sert toujours à la salle Baudry.

Depuis le moment où sa méthode était lancée, le maître Baudry se confine essentiellement

dans le professorat. Les épistes qu'il forma sont en nombre et la plupart sont aujourd'hui des champions de l'arme.

Son plus brillant élève, si je puis dire, est encore son fils. Louis Baudry n'est point seulement un tireur remarquable; il est aussi professeur de valeur. Pour tout dire « Il a de qui tenir », et si aucune sanction n'est encore venue affirmer son talent, c'est qu'il n'eut point, jusqu'ici, l'occasion de le mettre en relief.

Louis Baudry, de par son escrime est bien le prototype de la méthode de son père. Sa conception physique, ajoute à ce jeu simple et patient, une élégance particulière. Jeune, son tempérament l'em-

porte par instant en des combats plus osés, moins prudents peut-être que ne le voudrait, ce semble, le jeu de terrain; mais la main bien réglée du jeune maître arrive à la parade de l'arrêt ou de la riposte, variant ainsi le débat sans rien changer de son caractère initial.

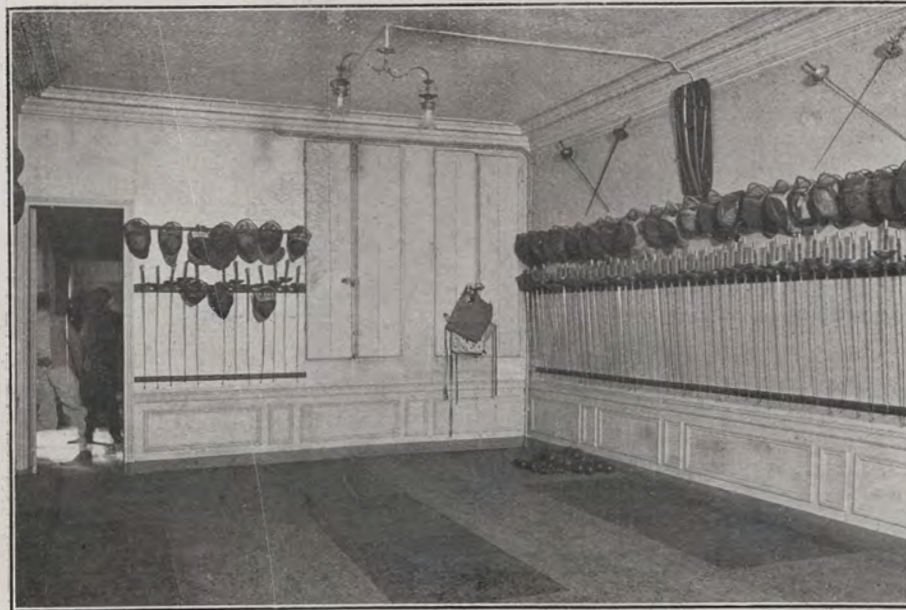
Au cours des assauts publics auxquels a pris part le jeune maître Louis Baudry, on lui sut toujours gré de savoir modeler ses rencontres. En les rendant tantôt sévères, précises et nettement opposées aux fioritures; tantôt légères, combatives, agréables au possible; il sait conquérir l'assistance qui ne lui ménage plus ses applaudissements.

En ajoutant que tous les élèves de l'Ecole d'Escrime

Pratique, travaillent au plastron de Louis Baudry, on comprendra, sans en dire davantage, l'excellence de son enseignement.

L'Ecole d'Escrime Pratique possède un Comité des mieux composés. La nomenclature en sera la meilleure preuve.

A la présidence, M. le comte Malynski, escrimeur difficile, redoutable sur le terrain, l'épée nue à la main; Mécène discret, qui participe, à ce titre, à nombre d'organisations, entre autres à celle de la Grande Semaine Civile. M. Jules Legrand, député, tout dévoué aux questions d'escrime, se partage la vice-présidence avec Gaston Ali-



LA GRANDE SALLE DE L'ÉCOLE D'ESCRIME PRATIQUE

bert, le champion du monde des amateurs. Si Louis Baudry est le prototype de l'Esgrimier Pratique, Gaston Alibert en est le paradigme. Par l'empire qu'il a su prendre sur lui-même, Alibert est arrivé à commander son tempérament et à dominer ses nerfs. C'est véritablement le parfait épéiste, au jeu prudent, avisé, ne sacrifiant rien au hasard. Le corps très effacé, le bras presque entièrement allongé, la main haute et la pointe de l'épée basse : telle est sa garde.

Variante sa tactique selon ses adversaires, la facture générale de son escrime se peut cependant définir. Alibert procède, dans ses attaques, par de continuelles feintes, fausses attaques, invites, qu'il double et redouble sans cesse, harcelant ainsi son adversaire sans trêve, sans merci. La précision de sa pointe est telle, qu'il la place où et quand il veut, puis-je dire.

Malgré cette offensive continue, il ne néglige nullement la défensive. Il la prévient plutôt, refusant obstinément son fer, qui se dérobe à tout contact. Cette pointe insaisissable, toujours menaçante, exaspère par sa mobilité constante ; ce fer introuvable pour l'épée adverse se rencontre cependant pour barrer la route à l'attaque sérieuse. Si vous ajoutez à cela une patience infrangible, on se rendra compte de la difficulté inouïe que présente un tel jeu. Bien peu, d'ailleurs, en ont eu raison, et Gaston Alibert est bien l'actuel champion du monde d'épée.

Au côté d'Alibert, un autre champion de l'arme et de la méthode s'est formé. Il a nom Armand Massard, et compte comme secrétaire au Comité qui nous occupe.

J'ai eu souventes fois déjà l'occasion de parler de mon excellent confrère Armand Massard, membre de l'équipe française des amateurs d'épée, dont Alibert est le capitaine. A chaque fois, j'ai dû constater les nouveaux progrès accomplis par ce sportsman distingué. Avec plus d'autorité, pour le moment un peu moins léger, c'est l'escrime d'Alibert qui se remarque dans celle de Massard. Plus athlétique, plus puissant, ses armes s'en ressentent ; mais tout cela se palliera, et bientôt, avant peu même, l'escrime à l'épée comptera un grand champion de plus.

Parmi les membres du Comité que j'ai encore à citer, il en est qui forment, avec les précédents, une phalange d'escrimeurs connus, et cotés, d'ailleurs.

Nommément, M. le comte de Cugnon d'Alincourt, au jeu fougueux d'une puissance rare.

Le docteur Drouard, qui cultive les prises de fer et réussit fort bien celle de seconde.

Le baron de Grandelos compte également parmi les meilleurs élèves de Baudry.

Je ne parlerai que pour mémoire de l'escrime de Bruneau de Laborie. Le distingué chroniqueur, auteur du dernier code de duel, est trop connu pour qu'il me soit besoin d'insister.

Je trouve encore des noms d'escrimeurs de première ligne tels que MM. Jean Bertera Wappers, capitaine Nivière, Maurice Leudet, du *Figaro* ; Jean Granet.

De même que pour M. Bruneau de Laborie, je me garderai bien de revenir sur le talent incontestable de J. Joseph-Renaud. Je le

considère, et je ne suis point le seul, comme le champion des champions d'épée.

Pour compléter le Comité, il me faut ajouter les noms de MM. le duc d'Albe, marquis de la Seala, comte de Cartagèna, Adrien Oudin, docteur Gapin, Etienne Dejean, vicomte de Liniers, Pierre Laroze, Quinonès de Léon, comte Pierre de Moustier, Jean Lacasble, Oudineau, tous épéistes de valeur, faisant honneur à l'enseignement de leurs maîtres.

Enfin, après les membres du Comité, je ne puis passer sous silence quelques élèves de l'École d'Escrime pratique, que des succès ont déjà mis en relief.

C'est tout d'abord Max Linder, l'artiste amusant, plein de gaieté et d'à-propos, qui illustra le cinématographe par de désopilants scénarios.

MM. Leleux, de Douai ; Collignon, qui appartient également à la salle Jean-Louis. Charles Pasteur, André Lefèvre, Feydeau et Rodriguez

*
* *

Les élèves sont nombreux, ai-je dit, à la salle de la rue Richelieu. Aussi, le maître Baudry n'est-il

point secondé seulement par son fils.

A Louis Baudry est en effet adjoint un professeur M. Bautin. Ce dernier, prévôt au 4^e hussards, a pu travailler tout spécialement l'épée.

Avant de terminer, un tableau des nombreux trophées remportés par les élèves de l'École d'Escrime pratique s'impose. Encore ne citerai-je que les principaux.

Tout d'abord, la Coupe Internationale d'Épée amateurs, que détient Gaston Alibert, vainqueur également du Tournoi International des Jeux olympiques de Londres, 1908 ; du Tournoi International de Zurich.

— Le challenge d'épée, amateurs, d'Uriage-les-Bains, détenu par Armand Massard.

— Le challenge des Artistes, fondé par notre confrère Gaston Renard, gagné par Max Linder, qui, l'ayant remis en compétition, l'a regagné deux fois encore.

En outre, ont été gagnés par les équipes de l'École :

Les challenges de La Bourboule ; d'Uriage-les-Bains ; de Rouen. Enfin, celui du match épéistes contre fleuretistes, disputé à l'épée.

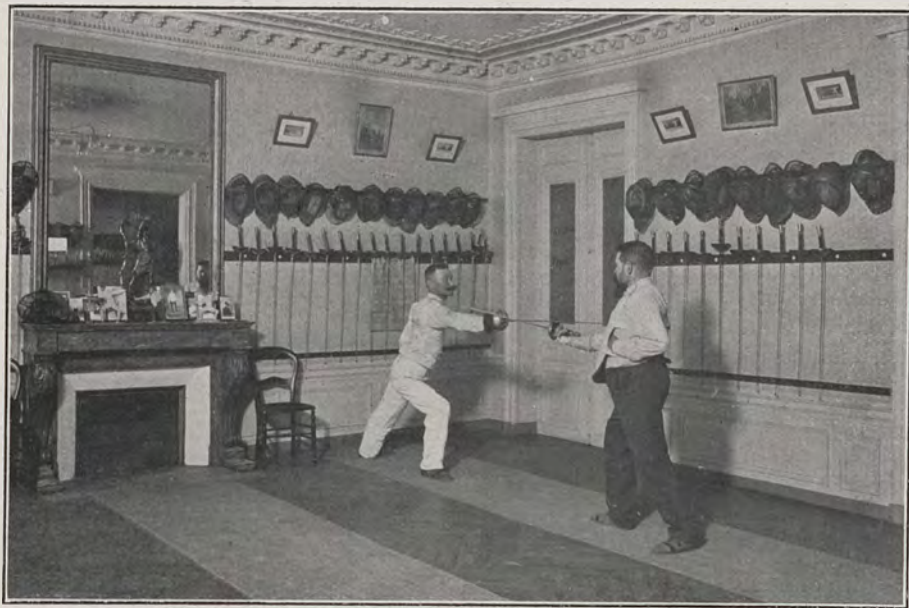
*
* *

Voilà donc l'œuvre de Ambroise Baudry, à laquelle il laisse un continuateur en la personne de son fils.

Au surplus, le traité dont j'ai parlé au début « L'Escrime Pratique au XIX^e siècle », ouvrage publié en 1893, dû à la plume du maître, est destiné à immortaliser cette méthode qu'il a innovée.

C'est dire que l'Escrime Pratique est à jamais implantée dans les annales des armes contemporaines. Enfin, qu'elle passera à la postérité, avec le nom de son auteur, le maître Ambroise Baudry.

LOUIS-JEAN.



LE CAPITAINE NAVIENI ET LE MAITRE BAUDRY PÈRE
FAISANT ASSAUT DANS LA PETITE SALLE DE L'ÉCOLE D'ESCRIME PRATIQUE



LES DEUX PROFESSEURS DE L'ÉCOLE D'ESCRIME PRATIQUE
MM. BAUTIN ET BAUDRY FILS

YACHTING ET MARINE

LA COUPE DE PARIS

QUELQUES jours à peine nous séparent de la date des épreuves de la Coupe du Cercle de la Voile de Paris, en baie de Kiel, qui seront l'un des événements sportifs importants de la saison nautique de 1910, et il nous a paru qu'il n'était pas sans intérêt de rappeler l'origine de cette coupe et les phases diverses par lesquelles elle a passé.

C'est à un dîner de sociétaires donné au Grand Hôtel, le 11 octobre 1898, que plusieurs membres du syndicat, propriétaire du champion de la Coupe de France *Eslerel*, décidèrent, à la suite de la vente de ce bateau, d'abandonner le dividende provenant de la répartition du prix pour constituer les premiers fonds d'une coupe destinée à être offerte en compétition aux yachts de un-tonneau. La souscription fut rapidement complétée par d'autres sociétaires, et le Cercle confia l'exécution de la coupe à la Maison Linzeler, qui en traça le projet avec le goût et le sentiment artistiques qui marquent toutes ses productions. C'est un objet d'art très élégant de formes, en argent massif martelé.

La Coupe était à peine mise en compétition, qu'un club anglais, le Island Sailing-Club, portait un défi au C. V. P., et, au printemps de 1899, le *Belouga*, à M. Marcou, choisit neuf concurrents, battait le champion anglais *Veclis*, que les Anglais nous avaient envoyé de Cowes.

L'année suivante, le *Sidi-Fekkar*, à M. Pottier, renouvelait la victoire de *Belouga*; mais, en 1901, les Anglais, plus heureux, réussirent à nous enlever le trophée avec *Scolia I* et à le conserver, en 1902, avec *Scolia II*, deux racers de M. Lorne C. Currie.

En 1903, le Cercle de la Voile envoya dans le Solent *Chocolat*, à MM. Arthus Méran et Valton, qui enleva de haute lutte la Coupe aux yachtsmen d'outre-Manche, représentés par l'*Iris*, à M. Hunter.

A ce moment, on constate une interruption dans nos relations sportives internationales. Les Anglais découragés ont renoncé, pour un temps, à toute tentative nouvelle, et ce n'est qu'en 1906 que le Cercle de la Voile reçoit un autre défi, mais cette fois émanant d'un club allemand. Le Norddeutscher Regatta Verein, de Hambourg, nous envoie le *N. R. V.*, auquel nous opposons le *Feu-Follet*, à M. Pothéau, qui sort victorieux de trois épreuves sur quatre.

Jusqu'ici, comme on le voit, notre

Société parisienne avait su dérendre avec honneur son précieux trophée, toujours avec des yachts à dérive de un-tonneau de la jauge de 1899; mais, malheureusement, la face des choses devait changer, lors de l'adoption de la jauge internationale, qui obligeait les dirigeants du C. V. P. à choisir la série des 6 mètres, qui correspond à peu près à l'ancienne série.

Les Allemands, fervents adeptes de la nouvelle réglementation, revinrent à la charge l'année suivante avec un excellent 6 mètres.

L'*Onkel-Adolph*; mais ils n'étaient pas seuls et trois autres racers provenant de Belgique, d'Angleterre et d'Espagne vinrent se mettre en ligne à Meulan contre le champion français *Yvonne* qui, tout en faisant figure honorable, ne parvint pas à triompher de cette quadruple coalition.

Supérieur aux trois autres, il succomba contre *Onkel Adolph* qui emporta la Coupe en Allemagne et l'on sait que, depuis, nous n'avons pu la reconquérir, ni contre *Windspield XI* en 1908, ni contre *Windspield XII* en 1909.

Nous ne connaissons pas les bateaux du Nord, mais l'on sait fort bien que suivant leur habitude, les Allemands se sont préparés sérieusement à la lutte, ne laissant rien au hasard et ne choisissant leur champion *Aster*, qu'après une série d'épreuves concluantes avec d'autres



LA COUPE INTERNATIONALE DU CERCLE DE LA VOILE DE PARIS

6 mètres neurs.

En Angleterre, c'est le Royal Southampton Yacht Club qui a porté le défi et, pour se prononcer en connaissance de cause, il vient d'organiser une série de courses d'essais à laquelle il avait convié toute la flottille de la côte Est et dont *Correnzia*, le yacht de Miss Turner-Farley, est sorti vainqueur, battant d'excellents bateaux comme *Gypaetos*, *Embdor*, *Claire*, *Snowdrop*, etc. Il est donc probable que c'est lui qui a été choisi pour défendre les intérêts anglais.

A Meulan, les éliminatoires ont duré assez longtemps, et ont mis en présence trois yachts neufs : *Arc-en-Ciel*, *Chonchette III*, *Guyoni II*

et le racer de l'année dernière *Trilby*, à M. le Dr Bassuet, qui fut notre champion en 1909. Les performances de l'*Arc-en-Ciel* ont paru plus concluantes que celles des autres au jury qui l'a désigné pour représenter le C. V. P. à Kiel. *Arc-en-Ciel* a été construit à Arcachon par le chantier Bosuet, sur un plan de M. Arbeaut et appartient à M. Le Bret.

P. RAOULT.



LE YACHT « ARC-EN-CIEL » QUI DÉFENDRA LES COULEURS FRANÇAISES DANS LA COUPE DE PARIS

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Le marché continue à être fort peu animé, les transactions manquant totalement d'envergure. Troublées ces jours derniers par la hausse du chèque sur Londres, et par une vigoureuse attaque des baissiers, nos valeurs avaient tout d'abord rétrogradé, puis le chèque a repris son cours presque normal, et de nouveau la Bourse s'est montrée meilleure.

D'autre part, Londres, fort à court de métal jaune, la semaine passée, en attend maintenant d'importantes expéditions, et l'abaissement du taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre semble assez probable ces jours-ci.

New-York nous envoie de son côté le Rio en légère augmentation; et le marché financier trouve des motifs de confiance dans les avis satisfaisants qui lui parviennent relativement au placement, en France, d'importantes quantités de titres de chemins de fer américains. On sait que c'est sur le succès de ces émissions chez nous, que repose l'espoir d'une reprise du travail en Amérique, l'Angleterre et la France étant les grands dispensateurs des capitaux énormes nécessités par le développement commercial et industriel des Etats-Unis.

Tout d'abord, notre bas de laine est resté assez sceptique à l'endroit des valeurs d'Outre-Mer, mais, par la suite, certaines affaires présentant un caractère de garantie suffisant, de plus un revenu fort rémunérateur, surtout en ce qui concerne les titres de Chemins de Fer, notre épargne y a goûté timidement et n'a pas eu lieu de s'en repentir.

En cela, comme en bien des cas, un choix judicieux

s'impose, et ce choix, à notre avis, ne peut être dicté que par un conseil honnête et compétent.

CHERRYVALE, OKLAHOMA AND TEXAS RAILWAY COMPANY

Les obligations de cette Compagnie ont été introduites le 25 mai, sur le marché en banque, à 437.50 environ. A ce cours, le titre rapporte à peu près 6 % l'an, prime de remboursement non comprise.

L'ensemble du réseau projeté comprend 2.500 kilomètres.

Les prévisions de recettes par mille permettent, frais d'exploitation déduits, de tabler sur un bénéfice de 3.220 dollars par mille, au minimum, ce qui représenterait le double du montant des intérêts pour le service des obligations; dans ces conditions, le service de ces titres semble facilement assuré.

Notre 3 % clôture en hausse à 99.02.

Au parquet, les établissements de crédit sont moins soutenus. La Banque de Paris à 1.840; le Comptoir National à 842; le Crédit Lyonnais à 1.410; le Crédit Mobilier à 730 et l'Union Parisienne à 1.045.

Nos chemins de fer sont délaissés: l'Est à 910, le Lyon à 1.300, le Midi à 1.169, le Nord à 1.739, l'Orléans à 1.390.

Les valeurs de traction rétrogradent encore de quelques points: le Métro cote 584; le Nord-Sud 305; les Omnibus 1.400; les Voitures à Paris 253.

Les valeurs d'électricité sans affaires conservent leurs cours antérieurs: la Thomson cote 810; la Société d'Electricité de Paris 478; les Câbles Télégraphiques 107; le Secteur Edison 1.390.

Les Fonds d'Etat sont sans animation et se contentent de conserver leurs cours antérieurs.

Le Consolidé Anglais cote 82.60; le Brésil 4 % 1910, 446; l'Extérieure, 96.30; le Japon 1910, 96; le Roumain 4 % 1910, 92.60; le Russe 4 % Consolidé 1901, 94.95; le 3 % 1891, 80.30; le 5 % 1906, 104, et le 4 1/2 % 1909, 101.15; le Serbe 4 % atteint le cours de 88.65; le Turc Unifié cote 94.40.

Les chemins de fer étrangers sont faibles: les Andalous à 268; le Nord de l'Espagne à 390.

Le Rio Tinto rétrograde à 1.815.

Les mines d'or maintiennent leurs positions: la Rand Mines cote 237; la Robinson Gold, 269; la Goldfields, 167.

Les mines diamantifères sont offertes: De Beers, 437; Jagersfontein, 211.

Le Platine clôture à 511.

Les valeurs de caoutchoucs sont irrégulières et plutôt soutenues: la Financière à 404; l'Eastern à 91.75.

A Lille, nos grands charbonnages sont mieux tenus: Anzin cote 8.500; Courrières, 3.450; Lens, 1.086; Ostricourt, 3.198.

A Bruxelles, la tendance est lourde et nous voyons Fontaine-l'Évêque à 3.300; Noël Sart, 4.049; Sacré-Madame, 5.430; Trieu Kaisin, 1.335.

La Société du Froid Industriel toujours très en faveur aux environs de 118 francs. On prévoit pour cette Société une série de très grosses commandes.

Pour tous ordres et renseignements, écrire à la « Banque Lilloise », 2, rue du 4-Septembre.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

R. PAPIN, 3 (sq. Arts-et-Métiers). R. b. 19.427 f. M. à p.: 200.000 fr. 2° **R. SAULNIER**, 13 R. b. 13.853 fr. M. à p.: 140.000 fr. Adj. Ch. Not., 21 juin. M^e ROCAGEL, not., 182, r. Rivoli. N.

MAISON 32, r. Madame. Cont^e: 232^m. Rev. br.: 13.150 fr. M. à p.: 150.000 fr. Adj. Ch. Not. Paris, 14 juin. M^e FAY, not., 11, r. St-Florentin. N.

VILLE DE PARIS

A adj^r s^r l'ench., Ch. des Not. Paris, 21 juin 1910. **TERRAIN RUE THEODORE-DE-BANVILLE**. S^c 557^m38. M. à p.: 250 f. le m. S^{ad}. M^{re} MAHOT DE LA QUÉRANTONNAIS et DELORME, rue Auber, 11, dép. de l'ench. T.

Hunters importés directement d'Irlande, 1^{er} ordre. Plein service et toutes garanties. Prix mod. — 17, r. de la Trémoille, Paris. 400

2.400 francs **gros carrossier** bai prenant 6 ans, 1^m64, près de terre, bons aplombs, très membré, belle silhouette, beau port de tête et queue, belles allures, excessivement doux et sage, peur de rien, garanti insensible à tout, sain et net, absolument neuf, toutes garanties. — Chaumont, maire, Glaine-Monfaigut, par Billom (Puy-de-Dôme). 452

Cobesse de tonneau, norf, bret. rouanne, 1^m54, 5 ans, sage, att. mont. 1.200 fr. photo, nette gar. — 2 p.-s., s'att. 500 fr. l'un gar. Lorain, Tilleuls Donnery (Loiret). 464

Favori, ravissant azean rubican, hunter poids; 1^m62 environ, 5 ans, sagesse absolue montée, troisième prix selle Angers 1910, pas attelé chez propriétaire actuel. Sain, net, papiers, garanties, 1.600 fr. — De la Théardière, Gennes-Longuefuye (Mayenne). 466

Cheval hongre noir irlandais, 6 ans. 1^m60, beau modèle, peut porter fort poids, se monte et s'attelle sagement, a été monté à la chasse en Bretagne par une jeune fille. Douceur et sécurité absolue. 1.800 fr. Essai sur place et garanties. — Bon de Berthois, 19, rue de Téhéran, Paris. 467

M. Courtier, 33, av. Neuilly-s.-S., est acheteur d'une **ponette** trotteuse, taille 1^m50 à 1^m54, légère, longue encolure, vite et haute action. Lui écrire et envoyer photo si possible. 468

Hongre azean né dans le Cher. Demisang, par Argentier, sa mère par Fred Archer, 4 ans, sain et net. Excellents membres et aplombs. Très belles allures, du bouquet. Gros moyens et exercé sur l'obstacle. Primé



à trois ans. Qualifié pour concours centre. Est engagé concours Vichy. Susceptible attelage. Visible et essai au camp de Châlons. Adresse bureau du journal. 470

A vendre pour cause de changement de situation un magnifique **chien épagneul** arrêtant et rapportant, garanti, âgé de 18 mois. A vendre 150 fr. — S'adresser à M. Désiré Pruvost, agent de police à Abbeville (Somme). 469

AUTOMOBILES

On croyait que le type "ne varietur" de l'automobile était établi depuis plusieurs années, et qu'il n'y aurait plus guère que des changements de détail dans les châssis. Et voilà que le fameux moteur Knight sans soupapes a été introduit en France avec ses non moins fameux châssis **Minerva**!

PETITES ANNONCES

Personne n'ignore la véritable révolution que ces châssis ont amenée sur le marché. Songez donc :

Souplesse approchant celle de la vapeur; Consommation réduite de 30 0/0; Rendement augmenté de 25 0/0; Silence absolu.

Et tout ceci n'est que l'expression de la plus stricte vérité. Les chiffres officiels, con-

sa véritable appellation serait *St-Raphaël Quinquina-Exportation*, mais le nom est interminable et le public qui l'apprécie le demande sous le nom très abrégé de "Raphaël-Export".

« Comment les Eleveurs et les Veneurs supportent-ils encore les ennuis occasionnés par les animaux indisponibles?... Les Chevaux et les Chiens boiteux n'existent plus pour ceux qui utilisent le Topique « DÉCLIE-MONTET; c'est un service à leur rendre que de le leur faire connaître. »

UN LIVRE DE SPORT

Le *Traité de Fauconnerie et d'Autourserie*, suivi d'une *Etude sur la pêche au Cormoran*, par ALFRED BELVALLETTE, traité illustré de 75 fort jolies gravures, édité avec grand luxe, a pour but d'initier à la pratique de la chasse au vol, ce joli sport si délaissé aujourd'hui.

Il est impossible de lire les descriptions des différents vols sans éprouver le désir de se livrer au sport charmant qui fit les délices de nos ancêtres et qui revivrait certainement de nos jours, s'il était mieux connu et si, surtout, on n'en exagérait pas les difficultés.

Le *Sport Universel Illustré*, éditeur, 13, rue de Londres, Paris. — Envoi franco contre 15 francs.

Le Gérant: P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris P. MONOD, directeur.



trôlés par les fabricants concurrents eux-mêmes, sont là pour le prouver. De plus, tous les essais seront accordés avec empressement à ceux des lecteurs du *Sport Universel Illustré* qui les demanderont à M. Outhenin-Chalandre, 4, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine.

ÉCHOS

AVIS A NOS ACTIONNAIRES

Le Raphaël-Export n'est pas un vin nouveau, c'est le type de St-Raphaël Quinquina rouge que nous livrons à l'exportation, il est plus sec et plus amer que le type français;

CAMPEADOR
PARFUM ULTRA-PERSISTANT
ED. PINAUD, PARIS